

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 12

Artikel: Ingénieur et économiste: sur deux planètes différentes?
Autor: Morf, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ingénieur et économiste: sur deux planètes différentes?

Par Jean-Jacques Morf
Professeur honoraire
Sentier du Lycée 7
1009 Pully

Le raisonnement des économistes surprend l'ingénieur, qui est habitué à valider ses calculs par les résultats pratiques obtenus grâce aux contrôles et vérifications auxquels il procède sur l'objet de ses travaux. Lorsque ces résultats pratiques ne correspondent pas aux calculs théoriques, l'ingénieur revoit ses hypothèses et les modifie pour éviter de commettre à nouveau la même erreur. L'économiste ne serait-il pas capable de la même sagesse? Face aux résultats obtenus ces dernières années, je commence à en douter et souhaiterais que quelques chefs d'entreprises confirment ou infirment l'analyse qui suit.

Lorsque les taux bancaires augmentent, il semble a priori que les frais financiers de l'industrie ne peuvent qu'augmenter aussi et provoquer, à terme, un renchérissement du prix des marchandises fabriquées. Or les théories des économistes affirment aujourd'hui le contraire, ce qui est d'autant plus surprenant que les faits semblent les contredire.

Quelques données historiques

Selon l'article 39 de la Constitution, la Banque nationale a pour tâche principale de «servir en Suisse de régulateur du marché de l'argent, de faciliter les opérations de paiement et de pratiquer, dans les limites de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays».

Selon Jean Zwahlen¹, «depuis le deuxième conflit mondial... on attend de l'institut d'émission qu'il poursuive une politique axée sur la stabilité des prix intérieurs. Ainsi la Banque nationale doit promouvoir des conditions intérieures de stabilité monétaire, seules garantes d'une épargne élevée, de taux d'intérêts bas et, dans la mesure où l'extérieur connaîtrait une relative stabilité, de relations de change ordonnées.»

Après une période de taux de change fixes (1945-1973) et le mémorable prélèvement d'un intérêt négatif sur les dépôts des non-résidents (1971-1973), «la BNS reconnut qu'elle n'était plus à même d'assurer l'objectif de la double stabilité. Elle donna la priorité à l'objectif anti-inflationniste».

De 1973 à 1978 on appliqua donc la théorie des changes flottants et de la parité des pouvoirs d'achat. Toujours selon Jean Zwahlen, «il fallut cependant déchanter, le monde ne fonctionnant pas aussi bien ni aussi simplement que dans les manuels». En 1978, «le taux d'intérêt négatif sur les dépôts des non-résidents fut porté à 10%, le franc atteignit des sommets menaçants pour notre économie d'exportation. De septembre 1977 à septembre 1978, son appréciation réelle fut de 27% par rapport au mark allemand et de 44% par rapport au dollar. La BNS renversa ses priorités de politique monétaire. Elle se fixa un objectif de taux de change et intervint massivement sur les marchés». Depuis 1985, pour stabiliser les cours de change, la BNS «a utilisé plus de 2 milliards de francs tantôt pour soutenir, tantôt pour freiner la hausse du dollar».

En 1987, le krach boursier modifia brutalement l'environnement monétaire. «Pour ramener le calme sur les marchés financiers, la BNS injecta entre octobre et décembre plus d'un milliard de francs de liquidités dans le système bancaire et augmenta notablement les crédits de refinancement aux échéances mensuelles.»

1988: innovations financières

Les nouvelles prescriptions sur la liquidité des banques permettent de calculer les moyennes sur tous les jours ouvrables, ce qui a réduit les fluctuations des taux d'intérêt au jour le jour.

En décembre 1988, la BNS fixe un nouvel objectif: lutter contre l'inflation en augmentant les taux d'intérêt. Ainsi Jean Zwahlen écrit le 19 avril 1989: «A en juger par l'évolution des taux d'intérêt à court terme, qui sont passés de 3 $\frac{3}{4}$ % en décembre à près de 6% actuellement, notre politique mo-

nétaire s'est nettement resserrée. (...) La chose étant, nous étions d'avis que la hausse des taux réels du marché monétaire était suffisante pour enrayer le point d'inflation supplémentaire escompté dans les trois à six mois prochains.» On le voit: selon la nouvelle théorie des économistes, l'augmentation des taux d'intérêts constituerait un moyen de lutte contre l'inflation.

En réalité, l'évolution des taux d'intérêts et celle de l'inflation comme du taux de chômage, entre 1988 et 1992, semble contredire sérieusement ladite théorie. En effet, la hausse des taux précède l'augmentation de l'inflation, qui est elle-même suivie de l'accroissement du chômage (fig. 1). N'étant pas économiste de formation, je me garderai de formuler le moindre reproche à l'encontre de personnes haut placées, qui ont la réputation d'être des économistes éclairés, et dont même un conseiller fédéral ne saurait discuter les ukases sans se faire rabrouer. Mais en tant qu'ingénieur, aimant bien comprendre les relations de cause à effet, je me hasarde toutefois à quelques réflexions. Il me semble qu'en augmentant les taux bancaires de 4% à 8% (ce que la BNS a pu provoquer par la réduction de la masse monétaire), il en est fatalement résulté que le coût des emprunts commerciaux et hypothécaires a augmenté de 100%. Or l'indice des prix à la consommation se calcule sur le coût du «panier de la ménagère» qui ne comprend pas immédiatement le loyer de l'argent. C'est pourquoi, pendant les mois qui suivent, cet indice n'augmente pas. Mais à terme, les entreprises qui doivent payer des intérêts plus élevés, voire doublés, sont obligées de répercuter ces coûts supplémentaires sur le prix de leurs produits. C'est le cas des entreprises qui doivent emprunter pour l'achat de nouvelles installations, des commerçants qui doivent emprunter pour constituer leurs stocks, comme de certains entrepreneurs qui doivent, eux, emprunter à court terme afin de payer leurs ouvriers en attendant la rentrée des sommes facturées. De plus, l'indexation des loyers et l'alourdissement des frais des agriculteurs ne

¹ Cette citation et toutes celles qui suivent sont tirées d'un exposé intitulé «Réflexions sur la politique monétaire suisse», présenté à l'école des HEC de l'Université de Lausanne, le 19 avril 1989, par Jean Zwahlen, directeur de la BNS.

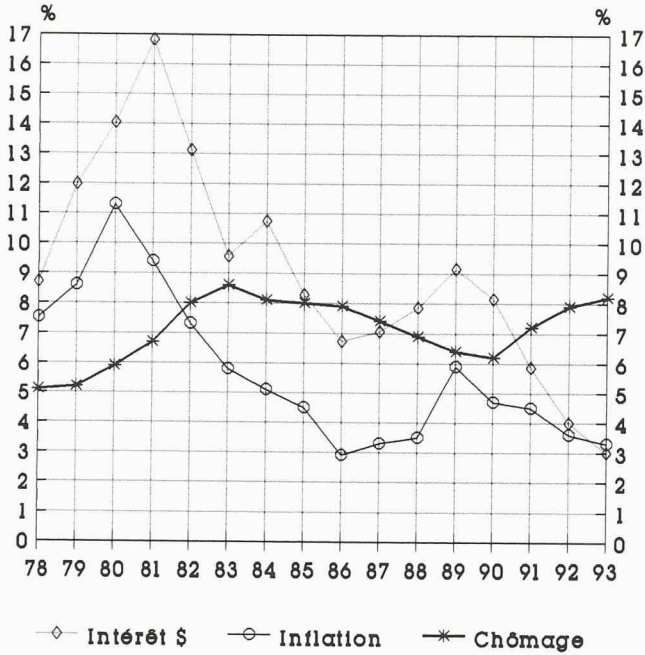


Fig. 1. - Suisse: évolution du taux d'intérêt Euro-marché à 3 mois, de l'inflation (prix à la consommation) et du chômage. L'inflation suit le taux après 1 an, le chômage après 3 ans, l'impôt après 5 ans. Source: Bulletin BNS

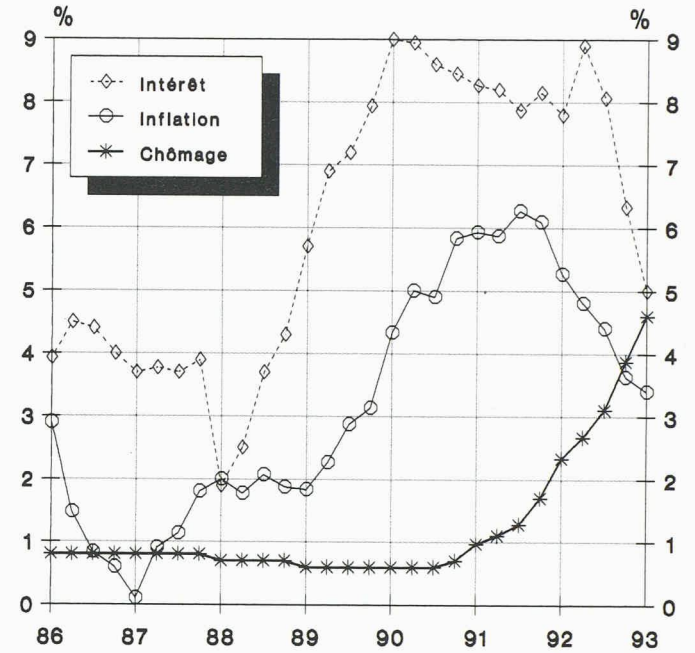


Fig. 3. - Pour les 24 pays de l'OCDE: intérêt à 3 mois sur placements en US\$, indice implicite de prix, chômage total dans l'OCDE. L'inflation suit l'intérêt sur le \$, le chômage 3 ans plus tard. Source: Perspectives économiques OCDE 92

peuvent également qu'accroître l'inflation.

Ces relations de cause à effet paraissent évidentes à l'ingénieur et il n'arrive pas à comprendre par quel raisonnement subtil un économiste peut prétendre qu'une hausse des taux bancaires devrait freiner l'inflation. Une explication veut que lorsque les taux d'intérêts bancaires augmentent, la monnaie du pays s'apprécie, ce qui contre l'inflation importée. Cet argu-

ment n'a cependant de sens que pour un seul pays, dont la banque centrale serait la seule à agir de la sorte, mais il ne tient plus dès lors que les banques centrales des autres pays pratiquent la même politique. Par ailleurs, en ce qui concerne la Suisse, l'inflation importée apparaît comme secondaire par rapport à l'inflation interne, directement provoquée par le doublement voire le triplement du loyer de l'argent.

Ayant fait établir quelques graphiques représentant les taux bancaires moyens, le taux d'inflation et le taux de chômage en Suisse (fig. 1), en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, au Canada, aux USA et au Japon, je constate que dans presque tous ces exemples une augmentation des taux bancaires est suivie, un ou quelques mois plus tard, par une augmentation de l'inflation, puis quelques années plus tard, par une augmentation du chômage.

Pour résumer ces calculs, la figure 2 présente pour l'ensemble des 24 pays de l'OCDE, de 1978 à 1992, l'intérêt des emprunts à 3 mois, l'inflation et le chômage. Là, de nouveau, une montée de l'intérêt semble provoquer presque simultanément une montée de l'inflation et, trois ans après, une augmentation du chômage.

Enfin, dans la figure 3, les pays sont présentés à différentes années par taux d'intérêts décroissants. On constate que le taux d'intérêt d'un

pays une certaine année correspond assez bien à la somme de l'inflation une année après et du chômage deux ans plus tard. Cette relation est troublante et il semble donc bien que, dans les faits, une hausse des taux bancaires provoque une augmentation de l'inflation, elle-même suivie d'un accroissement du chômage. Cela m'amène à interroger les spécialistes en ces termes:

- Question à un économiste: pourriez-vous expliquer pourquoi la théorie de l'inflation jugulée par l'élévation des taux bancaires est encore considérée comme parole d'évangile en 1993, alors que l'observation de ce qui se passe réellement semble prouver le contraire?

- Question à un économiste politicien: pour quel motif ne soumet-on pas immédiatement les taux bancaires au contrôle des prix?

Pour un prochain article, je propose en outre cette question à un syndicaliste: ne pensez-vous pas que l'indexation automatique des moyens et hauts salaires est une cause importante d'inflation?

P.-S. Qui a dit: «Les bonnes règles ne peuvent se découvrir qu'en commettant des erreurs, en les reconnaissant, en les analysant et en se promettant de ne pas les répéter, parce qu'elles coûtent cher au point de mettre en péril la survie des entreprises?»

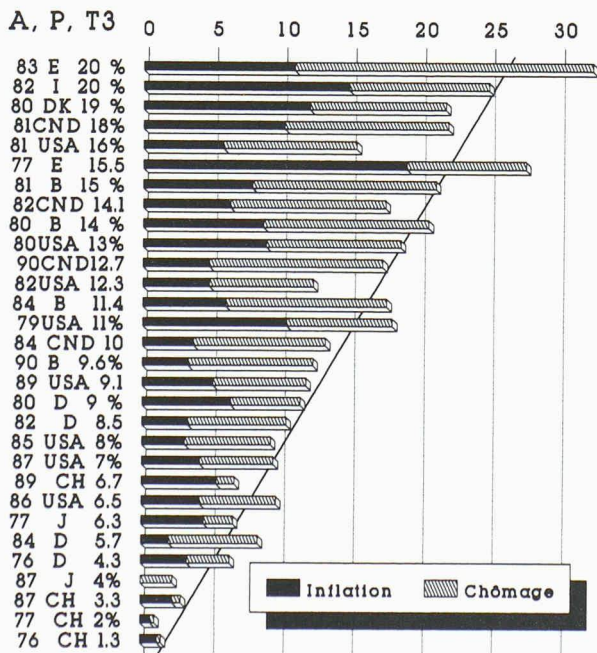


Fig. 2. - Constatation: % intérêt = % inflation + % chômage. A = année, P = pays, T3 = taux à 3 mois. Source: statistiques OCDE 1960-1990